

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 4 avril 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 avril 2011 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
(*)	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2011-04-04-074

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011
 - B- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011
 - C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011
4. Période de questions
5. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - A- Suivi des procès-verbaux
 - B- Rapport de délégation de pouvoirs
 - C- Suivi du projet de voirie
6. Rapport du maire
7. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 7.1 Urbanisme
 - A- Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2011
 - 7.2 Hygiène
 - A- Usine d'épuration et réseau d'égout
 - B- Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - C- Écocentre et site des lagunes
 - 7.3 Rapport du directeur des travaux publics
 - A- Rapport des travaux exécutés en mars 2011

- B- Rapport des travaux prévus en avril 2011
- 8. Rapport du CCU
- 9. Présentation des comptes
 - A- Approbation de la liste des virements de crédits
 - B- Approbation de la liste des dépenses incompressibles
 - C- Approbation de la liste des comptes à payer
- 10. Sécurité incendie
 - A- Bornes fontaines sèches – Autorisation
 - B- Congrès de l'ACSIQ – Autorisation du directeur du service incendie
 - C- Enseigne rurale 9-1-1
 - D- MRCVG – Comité technique responsable du suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Nomination d'une personne désignée
- 11. AREV – Association de la route de l'eau vive
- 12. MRCVG
- 13. Acquisition d'un camion municipal – Résultats de l'appel d'offres
- 14. Contrat de nettoyage et balayage printanier des rues – Résultats de l'appel d'offres
- 15. Descente publique au Lac des Trente et Un Mille
- 16. Fête de l'eau de Pâques – Autorisation signature et demande de fonds
- 17. Projet « Village des traditions » - Autorisation de dépenses
- 18. Budget 2011 – Immobilisations
- 19. Congrès ADMQ – Autorisation d'inscription de la directrice générale
- 20. Séance ordinaire de conseil du mois de mai 2011 – Report de date
- 21. Analyses printanières de l'eau des piézomètres au site des lagunes
- 22. Réintégration au travail des employés de voirie
- 23. Demande de subvention salariale à Emploi-Québec
- 24. Correspondance
- 25. Varia
 - A- Demandes de don
 - B- Site Web
- 26. Période de questions
- 27. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption des procès-verbaux

- A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011**
- B- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011**
- C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2011**

Adoption reportée à une prochaine séance.

4. Période de questions

* Arrivée du conseiller au siège numéro 1, André Patry.

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Travaux sur chemins
- Cyanobactéries
- Attribution du contrat d'entretien des chemins d'été

5. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

- A- Suivi des procès-verbaux**

B- Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2011-04-04-075

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2011, pour un montant de 8705.95\$.

Adoptée à l'unanimité

C. Suivi du projet de voirie

M.B. 2011-04-04-076

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de débloquer des crédits budgétaires pour les travaux de voirie 2011, soit la somme de 15000\$ pour des travaux de voirie à effectuer sur les chemins en général. Un sommaire des travaux exécutés devra être présenté lors de chacune des prochaines séances ordinaires du conseil afin de suivre l'avancement des travaux de voirie 2011. Les crédits proviendront des postes suivants : « Location machinerie » (02-320-00-516), « Gravier et sable » (02-320-00-620), « Entretien réparations infrastructures » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

6. Rapport du maire

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de mars 2011 et il résume les principales activités tenues durant ce mois.

7. Rapport de l'inspecteur municipal

7.1 Urbanisme

A- Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de mars 2011

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de mars 2011 sont déposées.

7.2 Hygiène

A- Usine d'épuration et réseau d'égout

B- Station de pompage et réseau d'aqueduc

M.B. 2011-04-04-077

Considérant qu'il manque certaines pièces dans l'inventaire des pièces et fournitures d'aqueduc;

Considérant la liste déposée par l'inspecteur municipal ;

Considérant le montant inscrit au budget municipal pour cette dépense;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu d'autoriser l'acquisition de fournitures d'aqueduc pour un montant maximum de 2000\$. Cette dépense sera imputée au poste « Accessoires et fournitures - Eau » (02-412-00-640).

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller responsable du dossier « hygiène », André Patry, donne des explications quant au bris d'aqueduc survenu dernièrement.

C- Écocentre et site des lagunes

7.3 Rapport du directeur des travaux publics

A- Rapport des travaux exécutés en mars 2011

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux exécutés durant le mois de mars 2011.

B- Rapport des travaux prévus en avril 2011

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux prévus durant le mois d'avril 2011.

8. Rapport du CCU

9. Présentation des comptes

A- Approbation de la liste des virements de crédits

B- Approbation de la liste des dépenses incompressibles

M.B. 2011-04-04-078

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de mars 2011 pour un montant total de 55 559.61\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

C- Approbation de la liste des comptes à payer

M.B. 2011-04-04-079

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 mars 2011 pour un montant de 16 387.56\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

10. Sécurité incendie

A- Bornes fontaines sèches – Autorisation

M.B. 2011-04-04-080

Considérant que la municipalité doit procéder à l'installation de bornes fontaines sèches sur son territoire;

Considérant qu'une demande de certificat d'autorisation doit être complétée afin d'obtenir l'autorisation pour l'installation de ces bornes fontaines sèches et ce, auprès du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

Considérant que des frais de 523\$ sont exigés pour le dépôt de cette demande;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Richard Carle, à compléter la demande d'un certificat d'autorisation pour l'installation de bornes fontaines sèches et à la présenter au ministère concerné. La dépense reliée à cette demande sera imputée au poste « Pièces et accessoires » (02-220-00-640).

Adoptée à l'unanimité

B- Congrès de l'ACSIQ – Autorisation d'inscription du directeur du service incendie

M.B. 2011-04-04-081

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'autoriser le directeur du service incendie, Richard Carle, à participer au congrès 2011 de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) qui se tiendra du 20 au 24 mai 2011 à Gatineau. La dépense d'inscription au montant de 393.04\$ sera imputée au poste « Formation et perfectionnement » (02-220-00-454) et les frais de déplacements seront imputés au poste « Frais de déplacements » (02-220-00-310).

Adoptée à l'unanimité

C- Enseigne rurale 9-1-1

Sujet à l'étude.

D- MRCVG – Comité technique responsable du suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Nomination d'une personne désignée

M.B. 2011-04-04-082

Considérant la résolution 2011-R-AG047 adoptée par la MRCVG en vue de former un comité technique responsable du suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

Considérant que chaque municipalité locale de la MRCVG doit désigner une personne responsable de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie sur son territoire;

Considérant que cette personne responsable sera mandatée au comité technique de la MRCVG;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de nommer madame Karo Poirier, conseillère au siège numéro 4 comme personne désignée de la municipalité de Bouchette au sein du comité technique responsable du suivi du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, comité formé par la MRCVG.

Adoptée à l'unanimité

11. AREV – Association de la route de l'eau vive

12. MRCVG

13. Acquisition d'un camion municipal – Résultats de l'appel d'offres

M.B. 2011-04-04-083

Considérant la résolution M.B. 2011-02-07-029 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 7 février 2011;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été produit et déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

Considérant les avis émis par chaque membre du conseil municipal relativement au type de camion que la municipalité veut acquérir;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu de procéder à l'acquisition d'un camion 4x4 v6 et ce, auprès du concessionnaire «Garage Hubert Auto ltée» au montant de 28754\$ + taxes, soit la somme totale de 32757.99\$. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisation » (03-600-00-000) et les crédits proviendront du poste « Surplus accumulé » (55-991-10-000).

Adoptée à la majorité

Contre proposition

Le conseiller Denis Lacroix propose l'acquisition d'un camion 2x4 v6, camion à moindre coût qui rencontrerait les besoins de la municipalité.

Aucun appui à cette proposition.

Le conseiller Denis Lacroix enregistre sa dissidence sur cette résolution.

14. Contrat de nettoyage et balayage printanier des rues – Résultats de l'appel d'offres

M.B. 2011-04-04-084

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué par la directrice générale de la municipalité pour le contrat de nettoyage et balayage printanier pour les années 2011, 2012 et 2013 et ce, conformément à la résolution M.B. 2010-10-18-244 adoptée lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 18 octobre 2010;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions, ouverture tenue le 4 avril 2011, a été produit et déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Considérant que la seule soumission reçue est celle de Monsieur Norbert Lefebvre au montant de 34122.82\$ soit 9984\$ plus taxes par année;

En conséquence, sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'octroyer le contrat #2011-03 pour le nettoyage et balayage printanier pour les années 2011, 2012 et 2013 à Monsieur Norbert Lefebvre pour un montant de 29452\$ plus taxes (34122.82\$) soit 9984\$ plus taxes par année et ce, selon la soumission déposée. Le maire et la directrice générale sont les personnes autorisées à signer les documents relatifs à ce contrat. La dépense annuelle reliée à ce contrat sera imputée au poste « Entretien réparation infrastructures » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

15. Descente publique au Lac des Trente et Un Milles

M.B. 2011-04-04-085

Considérant l'offre reçue d'un entrepreneur local, corporation de droit privé, légalement constituée, en ce qui concerne la gestion du quai public;

Considérant que cette offre est faite sous forme de bail emphytéotique;

Considérant que selon ce bail, l'entrepreneur prendra possession du quai et du stationnement dès le 22 avril 2011;

Considérant que la municipalité demeurera toujours propriétaire de ces deux propriétés soient le 356 et le 357 Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles;

Considérant que tous travaux sur ces deux propriétés devront être autorisés au préalable;

Considérant la promesse de bail emphytéotique déposée par le président de cette corporation;

Considérant que ce bail aura une durée de 25 ans, et sera renouvelable pour deux périodes additionnelles de 20 ans aux mêmes conditions;

Considérant toutes les clauses inscrites à l'intérieur de la promesse de bail emphytéotique;

Considérant que le loyer annuel relatif à ce bail sera de 2.5% de la valeur de la propriété présentement louée;

Considérant que les résidents permanents et les résidents saisonniers seront exemptés de tous frais d'accès à la descente publique de même qu'au stationnement;

Considérant qu'une somme de 10% de chaque accès payant sera versée à l'organisme SAGE;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser le maire Réjean Major et la directrice générale Claudia Lacroix à signer le bail emphytéotique avec la corporation Majopial Itée, corporation représentée par son président monsieur Pierre Riel et ce,

pour les propriétés ayant comme adresse civique le 356 et le 357 Montée du Lac-des-Trente-et-Un-Milles, soit le stationnement et le quai public au Lac des Trente et Un Milles aux conditions et au prix mentionnés dans la promesse de bail déposée. Ce bail sera d'une durée de 25 ans avec une possibilité de renouvellement de 2 périodes de 20 ans.

Adoptée à la majorité

Le conseiller au siège numéro 5, Gaston Lacroix, enregistre sa dissidence relativement à cette résolution.

16. Fête de l'eau de Pâques – Autorisation signature et demande de fonds

M.B. 2011-04-04-086

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu de réserver une somme de 300\$ pour l'organisation de la Fête de l'eau de Pâques et de mandater la directrice générale à signer toute demande de fonds relativement à ce projet. Cette dépense d'un montant de 300\$ sera imputée au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

17. Projet « Village des traditions » - Autorisation de dépenses

M.B. 2011-04-04-087

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de débloquer des crédits budgétaires d'une somme de 1500\$ et ce, pour le projet « Village des traditions » afin de débiter les travaux reliés aux machineries agricoles. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – musée » (03-600-00-000).

Adoptée à l'unanimité

18. Budget 2011 – Immobilisations

M.B. 2011-04-04-088

Considérant qu'au budget on retrouve la somme de 53 633\$ au poste « Immobilisations »;

Considérant l'étude effectuée en vue de répartir cette somme;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de répartir la somme de 53 633\$ comme suit :

- Administration	2500\$
- Sécurité publique – incendie	28100\$
- Hygiène du milieu	1350\$
- Loisirs et culture	14400\$
- Aménagement	7283\$

Adoptée à l'unanimité

19. Congrès ADMQ – Autorisation d'inscription de la directrice générale

M.B. 2011-04-04-089

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'autoriser la directrice générale Madame Claudia Lacroix à participer au congrès de l'ADMQ qui aura lieu du 8 au 10 juin 2011, au Centre des congrès de Québec. Les dépenses reliées à ce congrès seront imputées au poste « Formation et perfectionnement » (02-130-00-454) et au poste « Frais de déplacements » (02-130-00-310).

Adoptée à l'unanimité

20. Séance ordinaire de conseil du mois de mai 2011 – Report de date

M.B. 2011-04-04-090

Considérant la tenue des élections fédérales le 2 mai 2011;

Considérant que les organisateurs ont demandé de louer la salle municipale pour la tenue de ces élections;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de reporter la date de la tenue de la prochaine séance ordinaire de conseil au mardi 3 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité

21. Analyses printanières de l'eau des piézomètres au site des lagunes

M.B. 2011-04-04-091

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu de retenir les services de la firme « Fondex Shermont » pour les analyses printanières de l'eau des piézomètres au site des lagunes et ce, tel que requis par le manuel d'opération de ce site. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien et réparations - Lagunes » (02-490-00-521).

Adoptée à l'unanimité

22. Réintégration au travail des employés de voirie

M.B. 2011-04-04-092

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à procéder à la réintégration au travail des employés de voirie soit Monsieur Denis Larivière, en tant que journalier et opérateur de la rétrocaveuse et Monsieur Richard Lacroix, en tant que journalier et conducteur du camion « dompeur ». Les dépenses reliées à ce retour au travail seront imputées aux postes suivants : « Rémunération employé de voirie » (02-320-10-141), « Contribution employeur » (02-320-10-222) et « CSST » (02-320-10-252).

Adoptée à l'unanimité

23. Demande de subvention salariale à Emploi-Québec

M.B. 2011-04-04-093

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Gaston Lacroix, il est résolu de mandater la directrice générale, Claudia Lacroix pour compléter une demande de subvention salariale au nom de la municipalité de Bouchette pour au moins deux postes de journalier pour la municipalité. Il est de plus résolu de mandater la directrice générale pour procéder à la publication d'un appel de candidatures pour combler les postes concernés. Le comité de sélection sera composé d'un certain nombre de membres du groupe suivant : Réjean Major, Michelyne Bélair, Yvon Pelletier, Karo Poirier, Claudia Lacroix et Stéphane Patry. La dépense reliée à la publication de l'appel de candidatures sera imputée au poste « Publication et information » (02-130-00-340).

Adoptée à l'unanimité

24. Correspondance

24.1 Demande de support de l'Association des propriétaires du lac des 31 milles

M.B. 2011-04-04-094

Considérant la correspondance envoyée par le président de l'Association pour la protection du lac des Trente-et-Un-Milles au préfet de la MRCVG et ce, en ce qui concerne le RCI 2009-206

Considérant que l'Association pour la protection du lac des trente-et-un Milles demande l'amendement du règlement de contrôle intérimaire 2009-206 (RCI 2009-206) de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et ce, sur les abris de bateau;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par André Patry, il est résolu que la municipalité de Bouchette appuie la demande d'amendement du RCI 2009-206 de la MRCVG concernant les articles portant sur les abris de bateau. Des copies de cette résolution seront envoyées aux différents signataires de cette lettre adressée au préfet de la MRCVG, soit au président de l'Association des propriétaires du lac des Trente-et-un-Milles, au président du Club de pêche et de chasse de la Gatineau ainsi qu'au président des Amis du lac Pémichangan.

Adoptée à l'unanimité

24.2 Comité « loisirs » de la MRCVG

M.B. 2011-04-04-095

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de nommer la conseillère Karo Poirier pour représenter la Municipalité de Bouchette au sein du comité loisirs de la MRCVG.

Adoptée à l'unanimité

24.3 Tour de réception cellulaire – Demande d'appui – Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

M.B. 2011-04-04-096

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'appuyer la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dans ses démarches auprès de fournisseurs de service cellulaire afin d'obtenir une amélioration du service cellulaire dans leur municipalité.

Adoptée à l'unanimité

25. Varia

A- Demande de dons

M.B. 2011-04-04-097

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'accorder une contribution monétaire aux organismes suivants :

Centre Jean Bosco	300\$
Association 3 ^e âge Bouchette	100\$ (Activité cartes 500)
Association 3 ^e âge Bouchette	100\$ (activité sacs de sable).

Ces dépenses seront imputées au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

Les membres du conseil sont d'accord à ajouter un sujet à l'ordre du jour

Propriété située au 37 rue du Pont

M.B. 2011-04-04-098

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu de mandater la directrice générale pour envoyer une mise en demeure au propriétaire du 37 rue du Pont afin que ce dernier exécute dans les plus brefs délais des travaux de réparation de son bâtiment principal qui est dangereux et constitue une nuisance au sens de la réglementation municipale.

Adoptée à l'unanimité

B- Site Web

M.B. 2011-04-04-099

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de mandater la directrice générale pour que cette dernière inscrive au premier échelon de ses travaux à faire le parachèvement du site Web.

Adoptée à l'unanimité

26. Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Heures de début des séances de conseil
- Festival de l'eau de Pâques – ponceau
- Passerelle piétonnière sur le pont de fer
- État des finances publiques
- Contrat de déneigement
- Revitalisation du village

27. Levée de la séance

M.B. 2011-04-04-100

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de lever la présente séance à 21 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière